

Le RFC editor et les errata

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 12 juillet 2007. Dernière mise à jour le 12 avril 2010

<https://www.bortzmeyer.org/rfc-editor-et-errata.html>

L'organisme qui gère les RFC, le "*RFC editor*" <<http://www.rfc-editor.org/>> est d'une lenteur étonnante, et c'était notamment le cas pour ce qui concerne le traitement des errata.

Ce n'est pas une tâche facile que d'être "*RFC editor*". Élaborés en général par l'IETF, les RFC ne sont pas publiés par elle mais par un organisme séparé, désigné par l'ISOC, le "*RFC editor*". Cet organisme a la lourde tâche de publier des normes sans erreurs et de les tenir à la disposition de tous, pendant de nombreuses années (le RFC 791¹ est toujours utile, un quart de siècle plus tard).

Un des principes des RFC est qu'on ne change jamais un RFC publié. On en publie éventuellement un nouveau mais on ne change pas celui déjà publié, on indique juste un errata <<http://www.rfc-editor.org/errata2.html>>.

Le traitement de ces errata a été longtemps extrêmement lent et frustrant.

Un nouveau mécanisme de traitement d'erreurs vient d'être déployé. Il comprend un "*Internet-Draft*" décrivant formellement, pour la première fois, le processus (ainsi qu'une intéressante section historique expliquant les racines du problème) et une interface Web <<http://www.rfc-editor.org/errata.php>> permettant de soumettre les erreurs, de les envoyer automatiquement aux auteurs, d'assurer leur suivi, etc.

Cela permet, par exemple, de voir la lenteur du traitement de certaines erreurs. Ainsi, la n° 608 <http://www.rfc-editor.org/errata_search.php?eid=608> (au sujet du RFC 3958) a mis plus de deux ans avant d'être reconnue (même si une meilleure solution <http://www.rfc-editor.org/errata_search.php?eid=2106> que celle proposée originellement a été retenue).

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc791.txt>